**Programme des Nations Unies pour le développement**



Termes de référence

Evaluation finale du Projet VIH Round 8

**(Renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA au Mali pour un accès universel à la prévention, au traitement, au soins et au soutien)**

1. **Contexte et justification :**

Le Mali a, depuis 2004 bénéficié de l’appui du fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour lutter contre ces maladies. Dans le domaine de la lutte contre le VIH, le PNUD a pris en 2012, le relais du Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de lutte contre le SIDA (SE/HCNLS) pour la mise en œuvre de la deuxième phase de la subvention VIH Round 8 après deux années de gel.

Le PNUD a été désigné Principal récipiendaire de la subvention par l’Instance National de coordination (CCM) et un Accord de subvention a été signé entre le PNUD et le Fonds Mondial en novembre 2012 pour un montant total de 57.695.976 euros.

L’objectif général du projet est de « réduire les taux de morbidité et de mortalité liés au VIH/SIDA dans la population générale au Mali en améliorant l’accès universel aux services adéquats de prévention, de traitement et de soins et soutien de qualité ».

Les objectifs spécifiques du projet sont :

1. Intensifier, diversifier et améliorer l'offre des services adaptés de prévention à l'échelle nationale, particulièrement en ce qui concerne les populations vulnérables et les populations à risque ;
2. Consolider les acquis et étendre l'offre des services de traitement global de qualité sur toute l'étendue du territoire ;
3. Renforcer l'offre à travers le pays des services de soins/soutien/accompagnement durables pour tous ceux qui en ont besoin ; et
4. Renforcer les capacités nationales de coordination et de suivi-évaluation.

La mise en œuvre de ladite subvention a démarré en novembre 2012 pour une durée initiale de trois ans, suivie d’une extension de deux mois, prolongeant ainsi au 31 décembre 2015, la clôture du projet initialement prévue pour le 30 Octobre de la même année.

Pour la mise en œuvre du projet, le PNUD a mis en place, une Unité de Gestion qui fait partie intégrante de son Bureau Pays et qui est placée sous la supervision directe du Directeur des Programmes.

Le projet a été exécuté sous la modalité « Zero Cash Policy (ZPC) » conformément aux mesures de sauvegarde additionnelles imposées par le Fonds Mondial pour les projets qu’il finance au Mali.

Les interventions du projet ont concerné tout le pays. Toutefois en raison de la situation sécuritaire, la mise en œuvre a été très limitée dans les régions du nord. Elles ont ciblé la population générale et les populations vulnérables (personnes vivant avec le VIH/SIDA, aides domestiques et les sous-groupes des populations très mobiles (travailleuses du sexe, Conducteurs de camions, vendeuses de rue, miniers, forces armées, personnes handicapées), hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (HSH), utilisateurs de drogue injectable, les patients tuberculeux).

L’exécution a été faite en collaboration avec 5 Sous-Récipiendaires dont trois gouvernementaux (CSLS-MSHP, SE/HCNLS, PPM), une ONG nationale (ARCAD-SIDA) et une ONG international (SOLTHIS) qui interviennent comme suit :

* + la Cellule Sectorielle de lutte contre le SIDA au Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique (CSLS-MSHP) en charge du traitement et de la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l’Enfant,
  + l’Association de Recherche, de Communication et d’Accompagnement à Domicile des PVVIH (ACRAD/SIDA) en charge du traitement et des activités communautaires en lien avec la prise en charge,
  + le Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA (SE/HCNLS) en charge de la coordination des activités de lutte contre le SIDA dans le Pays,
  + l’ONG internationale Solidarité thérapeutique et initiatives contre le SIDA (SOLTHIS) qui fournit de l’Assistance Technique dans les domaines du traitement et de la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l’Enfant,
  + la Pharmacie populaire du Mali (PPM) en charge du stockage et de la distribution des intrants VIH,

Les différentes interventions ont concouru à l’atteinte des cibles contractuelles de l’Accord de subvention.

Ainsi au 31 décembre 2015, avec l’appui des partenaires techniques et financiers, la prise en charge médicale était assurée au niveau de 89 sites de traitement et 35.438 patients étaient sous traitement ARVs conformément aux protocoles nationaux et régulièrement suivis. Quant à la PTME, elle est mise en œuvre au niveau de 416 sites.

L’essentiel des sites de traitement et le nombre le plus important de patients sous ARVs se trouvait dans le sud-ouest du pays, dans les régions de Koulikoro, Kayes, Sikasso et Bamako. Le reste était réparti entre les sites de Mopti au centre et ceux de Tombouctou, Gao et Kidal au nord. Il faut noter que plus de la moitié de ces patients sont suivis au niveau des sites du District de Bamako. Par ailleurs, la moitié des patients sous ARVs est suivie par du personnel médical, paramédical et administratif issu et géré par des organisations de la société civile opérant au sein des structures publiques et parapubliques.

1. **Objet de l’évaluation :**

* **Objectif général** : Evaluer la mise en œuvre du projet et tirer les leçons apprises pour la consolidation des acquis du programme, la conception **et** l’exécution des programmes en cours et futures.
* **Objectifs spécifiques**:

1. Analyser les objectifs du projet en relation avec les moyens disponibles chez les exécutants,
2. Analyser les résultats obtenus,
3. Identifier les principaux goulots d’étranglement et les incohérences dans :
   * La formulation des propositions (phases 1 et 2),
   * La capacité de mise en œuvre et les besoins de développement de capacités,
   * Les capacités effectivement créées,
   * Les modalités d’exécution du programme avec les sous récipiendaires,
   * L’implication des niveaux périphériques de la pyramide sanitaire,
   * Le rapportage,
   * Les structures de supervision (internes au SR, au PR et au CCM),
   * Le rôle des partenaires locaux.
4. Formuler des recommandations susceptibles d’aider à l’exécution des programmes en cours et la conception et à l’exécution de futurs programmes.

L’évaluation permettra de faire le bilan des résultats obtenus et les vulgariser auprès des partenaires. Par ailleurs, à travers les leçons apprises elle permettra au Bureau Pays d’apporter des mesures correctives dans sa gestion des projets.

1. **Portée de l’évaluation et objectifs :**

L’évaluation concernera les interventions du projet sur l’ensemble du pays, l’ensemble des intervenants et quelques bénéficiaires.

De manière pratique, l’évaluation devra se concentrer sur :

* 1. Conception et pertinence du projet :

La mission passera en revue l’élaboration de la proposition soumise au Fonds Mondial pour financement, particulièrement ses objectifs, ses résultats attendus et les activités planifiées les atteindre. Elle évaluera leur pertinence par rapport aux besoins, politiques et priorités nationales et les incohérences rencontrées. L’évaluation devrait fournir les éléments d’appréciation pertinents permettant de s’assurer de la réalisation satisfaisante des objectifs et des résultats assignés en vue de faire des recommandations pour les projets en cours et à venir. Elle devra tenir compte du contexte dans lequel les activités ont été planifiées et mises en œuvre, des changements institutionnels intervenus dans l’environnement national

et apprécier la validité de la conception du programme dans ce contexte. Il s’agit notamment de savoir :

1. Quels sont les principaux goulots d’étranglement et les incohérences dans la formulation des propositions (phases 1 et 2) ?
2. Si les interventions du projet ont suffisamment pris en compte le genre notamment les besoins spécifiques des femmes ?
   1. Gestion du programme :

La mission appréciera les capacités de mise en œuvre du programme par les différents acteurs, les goulots d’étranglement et les incohérences rencontrées dans la gestion du projet. Il s’agit notamment de savoir :

1. Si les moyens disponibles chez les exécutants (PR, SR) ont été en adéquation avec les objectifs du projet ?
2. Quels sont les principaux goulots d’étranglement et les incohérences dans les capacités disponibles et les besoins de développement de capacités au niveau du PR et des SR ?
3. Quels sont les principaux goulots d’étranglement et les incohérences au niveau des structures de supervision (internes aux SRs, au PR et au CCM),
4. Quels sont les principaux goulots d’étranglement et les incohérences dans le rôle des partenaires locaux.
   1. **Stratégie de mise en œuvre du programme et résultats :**

**La mission les stratégies** de mise en œuvre du projet et appréciera la pertinence et le degré d’atteinte des résultats attendus tels que planifiés. Une attention particulière sera accordée à la pertinence de la modalité d’exécution (DEX) du programme et le rôle joué par les différents acteurs

Il s’agit notamment de savoir :

1. Si les stratégies d’intervention du projet permettent d’atteindre les objectifs et les résultats fixés ?
2. Quels sont les principaux goulots d’étranglement et les incohérences dans les capacités effectivement créées lors de la mise en œuvre du programme ?
3. Quels sont les principaux goulots d’étranglement et les incohérences dans l’implication des niveaux périphériques de la pyramide sanitaire (Directions Régionales de la santé et Districts Sanitaire) dans la lutte contre le VIH/SIDA ?
4. Si les objectifs et les résultats fixés ont été atteints ?
   1. **Durabilité :**

La mission évaluera la durabilité des résultats du programme et l’appropriation des stratégies utilisées par les structures nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet et leurs capacités à assurer la pérennité des activités de prise charge et de prévention de la transmission mère enfant du VIH par les ARVs. Elle formulera des recommandations et suggestions sur les modalités de capitalisation, de valorisation et de pérennisation des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

1. **Questions relatives à l’évaluation :**

L’évaluation devra répondre aux questions suivantes :

* 1. **Pertinence :**

1. Les objectifs et les résultats attendus sont-ils pertinents ?
2. Les objectifs et les résultats attendus sont-ils cohérents avec les politiques et priorités nationale ?
3. Les groupes cibles sont-ils pertinents ?
   1. **Efficacité :**
4. Les stratégies de mises en œuvre sont-elles pertinentes ?
5. Comment est-ce que les intrants et les activités ont conduit aux résultats ?
6. Les interventions du projet ont-ils pris en compte le genre ? Ont-ils répondu aux besoins spécifiques des femmes ?
7. Quels facteurs ont contraint ou facilité l'atteinte des résultats (Quelles étaient les influences contextuelles) ?
8. En quoi et pourquoi certains résultats escomptés n’ont-ils pas été atteints ? Quelles leçons peut-on en tirer ?
   1. **Efficience :**
9. Les intrants (financiers et matériels) investis ont-ils été utilisés de façon optimale pour atteindre les produits ?
10. Les intrants (ressources humaines, matérielles, financières, etc.) ont- ils été fournis dans les délais? Raisons et impacts ?
11. Les ressources ont-elles été utilisées rationnellement ?
12. Les mêmes investissements auraient-ils permis d’atteindre plus de résultats ? Si oui, comment ?
    1. **Durabilité :**
13. Quelles seront les différentes options pour assurer la consolidation des acquis du projet ?
14. Quels éléments de plaidoyer développer pour amener l’Etat et les partenaires techniques et financiers à s’approprier les options retenues et à les financer ?
    1. **Impact :**
15. Quel a été l’impact du projet sur les groupes cibles ?
    1. **Partenariat :**
16. Quel a été le rôle des partenaires impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA au Mali ?
17. **Méthodologie :**

L’évaluation finale du projet permettra de mieux comprendre les efforts fournis par les différents acteurs, les progrès réalisés en matière de lutte contre le VIH/SIDA, les goulots d’étranglement et les incohérences dans la mise en œuvre, les leçons apprises en termes de bonne et mauvaises pratiques. Il tiendra compte des plans de travail budgétisés, du cadre de performance du projet et des moyens mis en place pour apprécier ses performances.

L’évaluation sera participative et concernera les principaux acteurs et partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ainsi que les bénéficiaires. Elle doit contenir un plan de travail détaillé étape par étape, précisant les méthodes que l’évaluation à adopter pour la collecte des informations permettant de répondre aux questions sur l’évaluation, ainsi que les méthodes à suivre pour l’analyse des données, l’interprétation des conclusions et le rapport des résultats.

La méthodologie suivie par l’équipe d’évaluation sera définie au début de la mission, de commun accord avec l’Unité de gestion des projets financés par le Fonds Mondial, le Bureau Pays du PNUD et le comité de suivi-évaluation du CCM. Elle doit inclure, entre autres :

1. Une revue de la documentation du projet,
2. Une revue des résultats / impacts obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du projet y compris le renforcement des capacités (ressources humaines, équipements et autres matériels etc.…) ;
3. Une revue du système de collecte de données notamment des indicateurs du projet ;
4. L’organisation de groupes de discussions et des questionnaires d’interviews ciblant les acteurs de la mise en œuvre, les bénéficiaires et les autres parties prenantes ;
5. Une consultation avec toutes les parties prenantes du projet, (PR, SRs, CCM, Autorités en charge de la santé publique, organisations du SNU (ONUSIDA, OMS, UNICEF, UNFPA) ; coopération bilatérale (France, USA), organisations de la société civile, bénéficiaires y compris les réseaux de PVVIH, etc ;
6. Des visites sur le terrain en vue de s’enquérir de l’impact du projet.
7. **Produits de l’évaluation (prestations) :**

L’évaluation du projet devra fournir les produits suivants :

* **Un rapport initial d’évaluation –** Un rapport préliminaire préparé par l’équipe d’évaluation et présentant la méthodologie et le plan de travail indicatif de l’équipe avant le début de la mission. Ce rapport détaillera la compréhension de l’équipe par rapport aux éléments qui seront évalués et pour quelle raison ils vont être évalués, en indiquant comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations, en désignant un membre de l’équipe qui aura la responsabilité de chaque tâche ou produit. Le rapport initial offre à l’Unité de Gestion du projet et aux évaluateurs une opportunité de vérifier qu’ils partagent la même compréhension au sujet de l’évaluation et également de clarifier tout malentendu au départ.
* **Projet de rapport d’évaluation** – L’Unité de Gestion du projet et les principales parties prenantes dans l’évaluation doivent réviser le projet de rapport pour veiller à ce que l’évaluation réponde aux critères de qualité requis.
* **Rapport final d’évaluation** en version soft et papier avec des conclusions et recommandations. Ainsi la mission devra présenter ses conclusions et faire des recommandations spécifiques concernant tous les sujets couverts ci-dessus. Spécifiquement, ceux-ci devraient comprendre :
  + des recommandations d’ordre général concernant la stratégie de mise en œuvre du programme en vue d’atteindre les objectifs;
  + des recommandations spécifiques allant dans le sens de l’atteinte des résultats du programme;
  + des recommandations pour une meilleure appropriation nationale et une meilleure utilisation par les bénéficiaires des acquis des différentes formations;
  + des recommandations en vue de définir les orientations futures innovantes, de renforcer les acquis du projet et des modalités de mise en œuvre.
* **Evaluation des notes d’informations et autres éléments de connaissance** ou participation dans les évènements de partage des connaissances. Opportunité de vérifier que tous les partenaires partagent la même compréhension au sujet de l’évaluation et également de clarifier tout malentendu au départ.

1. **Composition de l’équipe d’évaluation et compétences requises :**

L’équipe d’évaluation sera composée d’un consultant international, chef de l’équipe, et d’un consultant national. La distribution des tâches entre les différents membres de l’équipe sera faite en début de l’exercice, mais la responsabilité du rapport final de la mission incombe au chef de l’équipe d’évaluation.

**7.1. Rôles et responsabilité des membres de l’équipe**

* *Un consultant international avec une formation universitaire supérieure de troisième cycle en santé publique, en sciences sociales, sciences économiques et/ou en organisation ou tout autre domaine pertinent*
* Supervise l’équipe d’évaluation,
* Initie et finalise la méthodologie de concert avec le consultant national,
* Conduit l’exercice de collecte (interview, questionnaires, collecte de documents etc;) d’analyse des données et fournit les produits de l’évaluation,
* Veille à la bonne exécution de la mission d’évaluation,
* Elabore le draft et le rapport final en français,
* Prépare et produit une restitution sous forme d’une présentation PowerPoint,
* *Un consultant national avec une formation universitaire supérieure de troisième cycle en santé publique, en sciences sociales, ou tout autre domaine pertinent*
* Participe à l’élaboration de la méthodologie par le consultant international,
* Collecte la documentation du programme,
* Joue le rôle d’interface entre l’équipe chargée de l’évaluation et les différentes institutions /structures / personnes impliquées dans la mise du programme,
* Assiste le consultant international dans la collecte des informations,
* Participe à l’élaboration des rapports,
* Prépare l’atelier de restitution de l’évaluation en collaboration avec le chargé du programme.

**7.2. Qualifications du chef d’équipe**

* Expérience avérée d’au moins 5 ans dans le domaine du suivi et l’évaluation des projets de développement similaires, plus particulièrement les projets de santé, de préférence en Afrique subsaharienne,
* Bonne expérience dans la mise en œuvre des projets / programmes financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le paludisme,
* Maitrise de l’outil informatique,
* Bonne connaissance du français avec des capacités rédactionnelles,
* Connaissance de l’anglais est un atout

**7.3. Qualifications du consultant national**

* Expérience avérée d’au moins 3 ans dans le domaine du suivi, et l’évaluation des projets de développement similaires, plus particulièrement les projets de santé, de préférence au Mali,
* Bonne expérience dans la mise en œuvre des projets / programmes financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le paludisme,
* Maitrise de l’outil informatique,
* Connaissance du système de santé du Mali est un atout.

1. **Ethique de l’évaluation :**

La présente évaluation est conduite conformément aux principes mis en avant dans les **« Directives éthiques pour l’évaluation »** de l’UNEG. Elle décrit les problèmes essentiels abordés dans l’élaboration et l’exécution de l’évaluation, y compris l’éthique d’évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité.

1. **Modalités d’exécution :**

Un Comité de sept membres dont deux de l’Unité de Gestion des Projets financés par le Fonds Mondial (Coordonnateur et Responsable du suivi-évaluation), du Bureau Pays du PNUD, un membre du comité suivi-évaluation du CCM, les chargés de suivi/évaluation du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP et d’ARCAD/SIDA assurera la supervision générale de l’évaluation. Le comité est présidé par le Coordonnateur des Programmes Fonds Mondial au PNUD. Il valide les termes de référence de la mission, fournit des orientations stratégiques et valide les produits (rapport provisoire et rapport final). Le Coordonnateur des Programmes Fonds Mondial au PNUD met à la disposition de l’équipe de l’évaluation, les documents relatifs au programme (lettres d’accord, plans de travail budgétisés, plan de suivi évaluation, rapports trimestriels, rapports annuels, inventaire des équipements, rapports de missions et la liste des parties prenantes. Il convient du calendrier de travail avec l’équipe d’évaluation, fournit des moyens logistiques (l'espace bureau, les fournitures, l'équipement et les matériaux), facilite la tenue de la réunion de validation.

# L’équipe d’évaluation exécute les activités conformément au calendrier et fournit les produits dans les délais requis. Il se réfère aux normes contenues dans le « Manuel d’opérations du PNUD pour les projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme » ainsi qu’aux « Directives éthiques pour l’évaluation »

1. **Durée de l’Evaluation :**

La consultation s’étalera sur une période d’un mois incluant la période de préparation du rapport. Elle se déroulera à Bamako et en régions.

1. **Financement de la mission :**

Les coûts de la mission seront supportés suivant les barèmes du PNUD et selon les modalités suivantes :

- 20% à la signature du contrat ;

- 30% au dépôt du rapport provisoire ;

- 50% au dépôt du rapport final.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **13** | **14** | **15** | **16** | **17** | **18** | **19** | **20** | **21** | **22** | **23** | **24** | **25** | **26** | **27** | **28** | **29** | **30** | **Responsables** |
| 1. Réunion d’orientation des Consultants |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | UGP-PNUD |
| 2. Revue documentaire |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| 3. Finalisation de l’élaboration des méthodes d’évaluation et préparation du rapport initial détaillé |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| 4. Mission d’évaluation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| * Elaboration des outils de collecte (Guides d’entretien et Questionnaires |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| * Visites sur le terrain |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| * Entretiens |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| 5. Préparation du projet de rapport |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| 6. Réunion des parties prenantes |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | UGP-PNUD/ Consultants |
| 7. Révision du projet de rapport (pour l’assurance qualité) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |
| 8. Incorporation des commentaires et finalisation du rapport d’évaluation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Consultants |

1. **Annexes :**

* Liste des personnes à consulter ;
* Documents à consulter;
* Exemple de matrice d’évaluation.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **INSTITUTIONS** | **ABREVIATIONS** | **POINT FOCAL** | **TEL.**  **(INDICATIF+ 223)** | **EMAIL** |
| **1** | Programme des Nations Unies pour le développement | PNUD | Directeur Pays | 75 99 54 53 | Boubou.camara@undp.org |
| Directeur Pays Adjoint Programme | 75 99 98 80 | maleye.diop@undp.org |
| Coordonnateur | 73 85 12 75 | abdoulaye.bagnou@undp.org |
| Responsable suivi-évaluation | 91 48 80 26 | cheick.aliou.soumare@undp.org |
| Chargé de partenariat avec la CSLS/MSHP | 76 43 78 85 | sidi.mohamed.haidara@undp.org |
| Chargé de partenariat avec ARCAD/SIDA | 66 78 34 89 | fatoumata.keita@undp.org |
| Chargé de partenariat avec le SE/CNLS, SOLTHIS et la PPM | 76 06 21 28 | tahirou.keita@undp.org |
| Spécialiste PSM | 90 57 40 25 | Aline.kayihura@undp.org |
| Pharmacien | 76 42 62 12 | ousmane.m.traore@undp.org |
| Spécialiste en gestion financière | 91 55 03 92 | Ahmed.mariam@undp.org |
| **2** | Cellule Sectorielle de lutte contre le SIDA au Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique | CSLS-MSHP | Coordonnateur | 66 81 49 11 | bouyaguitraore@sante.gov.ml |
| **3** | Association de Recherche, de Communication et d’Accompagnement à Domicile des PVVIH | ARCAD/SIDA | Directrice | 66 74 98 96 | bdembele@arcadsida.org |
| **4** | Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA | SE/HCNLS | Secrétaire Exécutif | 76 40 61 61 | msene@sehcnls.ml |
| **5** | Solidarité thérapeutique et initiatives pour la santé | SOLTHIS | Chef de Mission | 76 06 53 47 | alain.akonde@solthis.org |
| **6** | Pharmacie populaire du Mali | PPM | PDG Adjoint | 76 43 02 67 | m.fadiga@ppm-mali.net |
| **7** | Instance National de Coordination | CCM | President | 76 16 81 71 | bakarydiarrama@yahoo.fr |
| Président Comité de Suivi Stratégique | 76 18 50 19 | nayebah@yahoo.fr |
| **8** | Réseau Malien des PVVIH | RMAP+ | President | 76 01 68 65 |  |
| **9** | Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme | GFATM | Gestionnaire du Portefeuille | 75 16 21 37 | Lyne.Soucy@theglobalfund.org |
| **10** | Agent Local du Fonds Mondial | LFA | Responsable local | 75 16 21 37 | silvia.sangare-mollet@swisstph.org |
| **11** | Organisation des Nations Unies contre le SIDA | ONUSIDA | Coordinatrice Pays | 66 75 30 08 | poiriert@unaids.org |
| **12** | Coopération française |  | Conseiller Régional Santé | 76 35 28 65 | jean-marie.milleliri@diplomatie.gouv.fr |
| **13** | Ambassade des USA |  | Point Focal VIH | 75 99 89 46 | scisse@usaid.gov |

* ***Documents à consulter***
* Document de la soumission au 2éme Round du Fonds Mondial,
* Lettres d’accord Grants Phase 1 et 2 et implementation letters
* Plans de travail budgétisés
* Plan de suivi et évaluation du projet.
* Rapports semestriel (PUDR)
* Rapports annuels (EFR),
* Rapports de missions,
* Rapports d’audit,
* Rapports d’évaluation
* Minutes du CCM,
* Rapports de mission du CCM.
* ***Exemple de matrice d’évaluation***

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Critères d’évaluation appropriés | Questions clés | Sous-questions spécifiques | Sources de données | Méthodes / Outils de collecte des données | Indicateurs/ Norme de réussite | Méthodes pour analyser les données |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |